Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260921-DEL202657-DE

DEPARTEMENT
DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
15 septembre 2026

Date d'affichage de la convocation :
15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 19

DEL-2026-57

OBJET

SUBVENTIONS Supplémentaires 2026

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, Maire

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Solenn CŒUR – LE MEUR, Pierre-Yves CHOSSEC Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Pierre-Alain FEREC, Camille GUILLOUX, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Samuel LARDEUX, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Christelle TREUT

Étaient absents et représentés : Stéphanie CORRE, Sébastien HAMON et Maryline RIVIERE

Secrétaire de Séance : Dominique DILOSQUET

Camille GUILLOUX, adjointe, informe les élus que traditionnellement la commune vote en septembre les subventions aux associations ayant adressé tardivement leur demande.

2 associations sont concernées :
- Anciens combattants : 80€
- ASPTT SKI : 80€

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide d'attribuer une subvention de 80€ à chacune des 2 associations.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)